

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi



20082789

le,

08 JUL. 2020

Le Greffier

Greffé

N° d'entreprise : **0442 042 064**

Nom

(en entier) : **STERIGENICS BELGIUM (FLEURUS)**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue de l'Espérance 1 - 6220 Fleurus**

Objet de l'acte : Démission, nomination et renouvellement de mandat

Extrait du Procès Verbal de la Décision Unanime des Actionnaires du 1^{er} Juillet 2020.

L'assemblée générale des actionnaires prend acte de la démission de:

•M. Eric Meyers en tant qu'administrateur de la société à compter de ce jour. Conformément aux dispositions légales, la décharge pour l'exercice du mandat d'administrateur sera mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale des actionnaires ; et

•M. Frederic Bekaert en tant qu'administrateur de la société à compter de ce jour. Conformément aux dispositions légales, la décharge pour l'exercice du mandat d'administrateur sera mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer en tant qu'administrateur de la société:

•M. Lars Pontus Rundstrom, domicilié au 475 rue Albert Bailly, 59700 Marcq-en-Barœul, France, à compter de ce jour, pour une durée de 6 ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2026. Le mandat d'administrateur ne sera pas rémunéré.

L'assemblée générale des actionnaires décide de renouveler le mandat d'administrateur de la société de:

•M. Giuseppe Ritaccio, domicilié Rue Léopold Fagnart 17B, 6040 Jumet (Charleroi), à compter de ce jour, pour une durée de 6 ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2026. Le mandat d'administrateur ne sera pas rémunéré sera exercée sans rémunération.

L'assemblée générale des actionnaires décide de renouveler le mandat du commissaire pour une période de 3 ans, soit les exercices 2020, 2021 et 2022:

•La société à responsabilité limitée "Ernst & Young Bedrijfsrevisoren", dont le siège social est situé De Kleetlaan 2, 1831 Diegem, représentée en permanence par M. Piet Hemschoote.

L'assemblée générale des actionnaires donne une procuration spéciale à Mademoiselle Heidi Aps et Monsieur Hervé Cogels du cabinet d'avocats Hunton Andrews Kurth, 11 rue des Colonies, 1000 Bruxelles, pouvant agir individuellement et ayant pouvoir de substitution, en vue de signer et déposer tout formulaire requis pour la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge et la mise à jour éventuelle de l'inscription de la Société à la Banque Carrefour des Entreprises.

Toutes les décisions susmentionnées ont été adoptées à l'unanimité par les actionnaires de la société.

Hervé Cogels pour Hunton Andrews Kurth
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/07/2020 - Annexes du Moniteur belge